

**Province de Québec  
Municipalité Durham Sud.**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 15 novembre 2012

Procès verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 15 novembre 2012, à 19 :30 heures; monsieur le maire Michel Noël, madame et messieurs les conseillers Francine Trahan, Pierre Noël, Hilarius Peter, Adrien Larivière, Maxime Bathalon et Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la secrétaire Christiane Bastien est aussi présente.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD

AVIS DE CONVOCAATION

Le 9 novembre 2012

A Mesdames, Messieurs, Francine Trahan, Pierre Noël, Hilarius Peter, Adrien Larivière, Maxime Bathalon, Louis Manseau.

Mesdames, Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par M. Michel Noël, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, à 19 :30h. le 15<sup>e</sup> jour du mois de novembre. et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ouverture de l'assemblée

Rencontre avec la Sûreté du Québec

Demande concernant le règlement de prévention incendie (vérification par une avocate) demandé par la municipalité de Wickham

Fixer la date de la rencontre public pour le règlement #242 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant les limites des zones H1, C5 et C6.

Levée de l'assemblée

Donné à Durham-Sud, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille douze.

---

Dir. gén. / secr.- très.

Copie conforme

---

Dir. gén. / secr.- très.

**Une rencontre de travail aura lieu après la levée de l'assemblée**

2012-11-259 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Adrien Larivière et appuyé par la conseillère Francine Trahan et résolu d'ouvrir l'assemblée. Adopté

Le Capitaine Claude Desgagnés et le Sergent Hugues Lemaire de la Sûreté du Québec viennent rencontrer le conseil municipal et s'informer des attentes et des problématiques de la municipalité

2012-11-260 Mandat d'avocat pour la vérification du projet de règlement de Prévention des incendies

Attendu que la municipalité doit adopter un règlement relatif à la prévention des incendies et que ce règlement a été rédigé pour les Municipalités de Lefebvre, L'Avenir, Wickham et Durham-Sud;

Attendu que la Municipalité de Wickham souhaite faire vérifier le règlement par un avocat avant son adoption;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par Pierre Noël et unanimement résolu à l'unanimité d'aviser la Municipalité de Wickham que la Municipalité de Durham-Sud donne son accord pour que le bureau d'avocats Therrien, Couture étudie le projet de règlement relatif à la prévention des incendies, rencontre les représentants des municipalités et rédige la version finale dudit règlement et ce, pour des honoraires de 2 000 \$ taxes en sus qui sera répartie en part égale entre les Municipalités de Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre et Wickham. Adopté

2012-11-261 Adoption du projet de règlement no 242 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant les limites des zones H1, C5 et C6.

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par Pierre Noël et unanimement résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud adopte le projet de règlement no 242 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant les limites des zones H1, C5 et C6 afin d'agrandir la zone C5 à même une partie de la zone C6 pour tenir compte des besoins de la municipalité en espace utilisable à des fins commerciales et, limiter les usages résidentiels permis dans la zone C6 et d'abroger la zone C3 et de l'intégrer à une zone résidentielle voisine. Que l'assemblée publique aux fins de consultation soit tenue le 29 novembre 2012 à 19h30 à la salle du conseil municipal situé au 70 rue Hôtel-de-Ville et que l'avis public paraisse dans le journal La Pensée de Bagot, édition du 21 novembre 2012 et soit aussi affiché au bureau municipal. Adopté

2012-12-262 Levée d'assemblée

Il est proposé par le conseiller Adrien Larivière et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h15. Adopté

---

Michel Noël, maire

---

Christiane Bastien, dir. gén./secr.-trés.